

Les coups de couteau de Nicolas, 14 ans, issue fatale d'une vie de violences et d'appels à l'aide

16 octobre 2025 à 09h32

Strasbourg (Bas-Rhin).— *« Nicolas, c'est l'un des parcours les plus difficiles que j'ai pu connaître. »* Cet éducateur a bien connu le garçon de 14 ans qui a porté plusieurs coups de couteau au visage d'une enseignante du collège de Benfeld. Employé de la protection de l'enfance, il sait les souffrances endurées par l'adolescent. Cette violence subie, le collégien la reproduisait contre lui-même et contre les autres. Régulièrement. [Jusqu'au drame du mercredi 24 septembre.](#)

Après avoir agressé une professeure de musique, Nicolas s'est porté plusieurs coups de couteau au cou. Il est mort dans la soirée du dimanche 28 septembre. Pour l'éducateur, *« l'histoire de Nicolas, c'est surtout un échec pour l'État, l'aide sociale à l'enfance, l'Éducation nationale et la société française en général »*.

Nicolas ne dormait presque pas. Dans les deux derniers foyers où il a vécu, le garçon de 14 ans est invariablement décrit comme insomniaque : *« Il ne dormait que quelques heures par nuit. Tout habillé. Souvent, la lumière allumée*

et les baskets au pied du lit », rapporte Nicolas Schwob, ancien veilleur de nuit du foyer de La Providence à Hilsenheim. Nicolas avait peur. Il craignait à tout instant les coups et les humiliations. Cette hypervigilance est née des violences subies dans sa première famille d'accueil à Fouday, dans le sud-ouest du Bas-Rhin.



Des gendarmes patrouillent devant le lycée Robert-Schuman à Benfeld (Bas-Rhin), le 24 septembre 2025, après qu'un enseignant a été poignardé à l'arme blanche par un élève plus tôt dans la journée. © Photo Sébastien Bozon / AFP

Car Nicolas a été retiré à sa famille très vite par l'aide sociale à l'enfance (ASE) : un peu plus d'une semaine après sa naissance, le 18 novembre 2010. Les troubles du comportement et la maladie neurodégénérative de sa mère, Jennifer, l'empêchent de s'occuper du bébé. Christian, le père, présente des difficultés professionnelles et financières. Après un placement

provisoire, Nicolas arrive donc dans une famille d'accueil à une quarantaine de kilomètres de sa ville natale, Sélestat. Il y restera pendant plus d'une décennie, plus des deux tiers de sa vie.

Des violences en famille d'accueil

Il faudra l'arrivée d'un autre enfant placé dans cette famille pour que la justice se saisisse des violences commises par l'assistante familiale. Le tribunal correctionnel de Saverne l'a jugée coupable de « *violence sans incapacité par un ascendant ou une personne ayant autorité sur la victime en présence d'un autre mineur* ». En avril 2024, la cour d'appel l'a condamnée à deux ans de prison, dont six mois ferme, aménagés sous forme de détention à domicile par le port d'un bracelet électronique.

Selon les informations de Rue89 Strasbourg, ces faits ont pu être jugés grâce à des vidéos tournées par cet autre jeune âgé d'un peu plus de 13 ans, placé aux côtés de Nicolas. Aussi victime de violences, il a capté ces images du 1^{er} janvier 2021 au 6 avril 2022. « *Il se prenait des coups. On l'a brûlé avec des cigarettes. Il se faisait aussi arroser d'eau en pleine nuit, en guise de punition* », rapporte Nicolas Schwob, l'ancien veilleur de nuit.

À la suite de cette condamnation, Nicolas retourne chez son père. Le jeune garçon a alors 12 ans. L'enquête des services sociaux a décidé de ce placement en urgence. Mais trois mois passent et Nicolas doit être de nouveau

placé, cette fois dans un foyer. Plusieurs incidents alertent l'ASE, notamment une gifle de la part de la compagne du père.

Sur ce sujet encore, le veilleur de nuit du foyer de La Providence reçoit les confidences du garçon traumatisé : « *Sa belle-mère ne voulait pas de lui à la maison. Elle le rabaissait sans cesse. Tout ça le mettait très mal moralement* », raconte Nicolas Schwob. Après l'un de ses séjours chez son père, Nicolas est même hospitalisé à Sélestat, s'étant scarifié à plusieurs reprises.

« Il aimait la vue du sang »

En avril 2024, l'ASE entérine le placement de Nicolas en foyer. Au sein de la Maison d'enfants à caractère social de La Providence, à Hilsenheim, le préadolescent oscille entre insolence et menace au moindre désaccord avec les éducateurs. Le conflit porte notamment sur l'obligation de rendre le téléphone aux éducateurs avant d'aller se coucher.

Puis c'est avec Nicolas Schwob qu'un conflit éclate dans la nuit du 8 au 9 septembre 2024. Après avoir demandé au gardien « *où on peut cacher un couteau de l'armée* », l'adolescent provoque le veilleur de nuit jusqu'à tenter de le frapper au visage. Au moment de le maîtriser, Nicolas Schwob voit un couteau d'une lame de 8 centimètres tomber de la poche du jeune. Le gardien finira la lèvre ouverte après un dernier coup de poing qui atteint sa

cible.

Dans la plainte déposée dès le lendemain matin à la gendarmerie de Marckolsheim, Nicolas Schwob rapporte que « *la seule chose inquiétante qu'il ait dite, c'est qu'il aimait la vue du sang* » : « *Ma collègue lui a demandé quel était son but dans la vie et il a répondu qu'il se comparaît à Jeffrey Dahmer [le tueur en série américain – ndlr] et qu'il vendrait des enfants sur le darknet* », raconte l'ancien veilleur de nuit.

Il n'avait aucune confiance dans les adultes.

L'ancienne veilleuse de nuit

Dans une note interne, la direction du foyer de La Providence s'inquiète face à ce nouvel incident. C'est la troisième agression commise par Nicolas sur un adulte en deux mois de présence effective au sein de l'établissement. Le directeur et la cheffe de service se demandent ainsi « *comment garantir la sécurité de la collectivité* » : « *Nous avons déjà pu confisquer à Nicolas, à maintes reprises, des objets pouvant le blesser ou blesser les autres (lames de taille-crayons, pistolet à billes, lampe de poche avec laquelle il avait blessé un veilleur de nuit en juin). Le couteau qu'il avait cette nuit en sa possession [...] aurait pu faire des dégâts importants, cette nuit ou dans les jours à venir.* »

Une autre salariée de La Providence a déposé une plainte contre Nicolas en juin 2024. Après avoir fugué avec

plusieurs enfants du foyer, l'adolescent a assené un coup de pied dans le ventre d'une veilleuse de nuit. Elle a aussi été frappée à plusieurs reprises au visage. *« Il m'a sauté dessus parce qu'il croyait que j'allais lui confisquer sa lampe de poche. Il était comme ça, Nicolas. Il ne fallait pas le toucher. Il n'avait aucune confiance dans les adultes »*, se souvient l'ancienne veilleuse de nuit.

Contacté, le procureur de Sélestat, Jean Richert, décrit des plaintes qui étaient en cours d'instruction, jusqu'au décès de Nicolas.

Les travailleurs sociaux qui ont connu Nicolas sont unanimes : le ratio actuel d'un éducateur pour douze enfants ne permet pas l'accompagnement adéquat pour un jeune en grande difficulté. Ancien salarié d'un établissement ayant accueilli Nicolas, Camille* a fini par quitter la protection de l'enfance après plusieurs décennies d'activité dans le domaine.

Il ne croit plus en la capacité de l'ASE à répondre aux besoins des enfants placés : *« En foyer, on n'a pas les moyens humains en termes d'éducation ou de soins pour accompagner des jeunes comme Nicolas. C'était un enfant abîmé par la vie, qui en voulait à la terre entière parce qu'il n'a pas été protégé là où il aurait dû l'être. Il aurait dû être soigné en pédopsychiatrie par rapport aux traumatismes vécus. Mais on manque de places partout pour ces enfants qui ont vécu des maltraitances, physiques, sexuelles ou psychologiques. »*

En classe, Nicolas est « laissé tranquille »

Après cette série de violences, Nicolas est temporairement renvoyé chez son père. Il intègre ensuite l'institution Mertian dans le hameau de Ehl. Située entre une gravière et des champs de maïs, cette maison de l'enfance à caractère social (Mecs) accueille alors un enfant en grande difficulté.

À son arrivée, Nicolas ne s'alimente presque pas. Son père l'a d'ailleurs désinscrit de la cantine scolaire. Le jeune de 13 ans continue de se scarifier les bras à plusieurs reprises au point de nécessiter une nouvelle hospitalisation. Fasciné par les armes, il provoque un jour une intervention de la gendarmerie après avoir fait mine d'attaquer le foyer avec un pistolet, qui s'est révélé fictif.

Tous les jours, Nicolas se rend au collège de Benfeld. Dans cet établissement gris, tout en béton, l'adolescent connaît une scolarité difficile. Il ne rend ni ses devoirs ni ses exercices demandés en classe. Dans un rapport que Rue89 Strasbourg a pu consulter, le retour des enseignants est évoqué : l'adolescent en classe de troisième est « *laissé tranquille* » car il ne perturbe pas les cours. Mais il n'a pas l'accompagnement nécessaire pour répondre à ses difficultés scolaires. Le seul domaine dans lequel il obtient des notes positives est l'art plastique. Nicolas est très doué pour le dessin.

Il se mutilait quasiment tous les jours.

Jordane, ancienne élève au collège de Benfeld

Aucun des enseignants sollicités n'a souhaité répondre aux questions de Rue89 Strasbourg. Trois collégiennes ont accepté de décrire à Rue89 Strasbourg ce camarade, souvent tout de noir vêtu. Leurs témoignages se répètent sur cet élève « *bizarre* » dont les manches remontées laissaient apparaître de multiples plaies : « *Il se mutilait quasiment tous les jours sur des escaliers dans la cour, avec tout ce qu'il trouvait : compas, ciseaux, lames...* », rapporte Jordane, aujourd'hui lycéenne.

Avec ses amis, elle avait l'habitude de s'asseoir dans la cour à côté de l'endroit où Nicolas passait du temps avec trois ou quatre autres jeunes : « *Il saignait presque tout le temps. Au début, ça nous choquait. Mais après, c'était habituel. Avec une amie, on a alerté une ancienne surveillante. Mais rien ne s'est passé. Il n'a jamais vraiment arrêté... Ce n'est pas normal que quelqu'un se scarifie comme ça devant tout le monde dans un collège et que personne ne fasse rien, qu'aucun adulte ne l'en empêche.* »

[Lors d'une conférence de presse](#) après l'attaque, la procureure de Strasbourg, Clarisse Taron, a assuré que des dessins du symbole SS ou d'un homme effectuant un salut nazi avaient inquiété le personnel du collège. Nicolas avait été signalé auprès du rectorat pour ces faits. Il avait

aussi été sanctionné.

Toujours selon la procureure, l'adolescent faisait l'objet d'un suivi psychologique et psychiatrique. À la suite d'une hospitalisation, un médecin avait exprimé la nécessité d'un traitement antidépresseur pour le jeune homme. Mais les réserves de la mère de Nicolas freinaient la mise en place d'une telle thérapie médicamenteuse. Selon les informations de Rue89 Strasbourg, l'adolescent ne prenait que de la mélatonine, deux gélules par jour.

Un diagnostic, nouveau coup dur

Depuis son entrée au sein de l'institution Mertian, la situation de Nicolas s'améliorait sur plusieurs plans. Réinscrit à la cantine scolaire, il avait commencé à reprendre l'appétit et à s'intégrer au groupe de garçons placés dans l'établissement. Ses nuits s'allongeaient aussi. Puis Nicolas a traversé une nouvelle épreuve au courant de l'année 2025. Une IRM cérébrale a confirmé chez lui le diagnostic de [la maladie de Fahr](#). Cette pathologie génétique neurodégénérative, qui concerne aussi sa mère, explique en partie ses difficultés scolaires.

Entre secret médical et secret professionnel, la quasi-totalité des institutions sollicitées (ASE, Éducation nationale, institution Mertian) pour un entretien sur la prise en charge de Nicolas ont refusé de répondre à Rue89 Strasbourg. Face aux nombreux témoignages affirmant que la place de l'adolescent n'était pas dans un

collège classique ni dans un foyer, une question se pose : quelle place la société française a-t-elle prévue pour un enfant comme Nicolas ?

Vendredi 3 octobre, les élèves de troisième du collège de Benfeld ont observé une minute de silence pour Nicolas pendant une visite scolaire sur le site du Hartmannswillerkopf. Sur cet éperon rocheux du massif des Vosges, près de 25 000 soldats français et allemands sont morts au début de la Première Guerre mondiale. L'hommage aurait sans doute plu à Nicolas, qui rêvait d'intégrer l'armée. Le symbole, aussi, est fort : comme si cet enfant était le soldat d'une guerre perdue d'avance, celle de la protection de l'enfance en France.